Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501992-20260416-DE320-DE

COMMUNE DE MOUSSE
MAIRIE
35130 MOUSSE

Délibération pu
Transmise en P **Préfecture le 22/04/2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de MOUSSÉ, sous la présidence de Mme HUNAULT Sophie, Maire.

Date de la convocation : le 02/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Etaient présents : HUNAULT Sophie (Présidente)- CADO Thierry (1ier adjoint) - CHEDEMAIL Lucile (2ième adjoint) DEME Christopher (3ième adjoint) - LULE Marie-Odile – CHILOU Carine- MESNIL Christopher- AUBERT Tiphaine – BREAL Jean-François- EMERAUD Maëva-CHEVRIER David

Secrétaire de séance : LULE Marie-Odile

6-b- TRANSFERT PARTIEL DES RESULTATS du Budget Lotissement Résidence La Boissière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- **constatant** que, après la préservation d'une partie de l'excédent pour financer le stock de terrains d'une valeur de 51.418,46 €, il restera un surplus de 32 665,11 €
- **considérant** que plus aucune charge ne viendra grever ce budget, la voirie ayant été basculée dans le domaine public et l'éclairage public étant réalisé

- **Décide et approuve** le transfert de l'excédent du budget annexe par un titre au budget communal de 32 665.11€ au compte 75821 : Excédent des budgets annexes et un mandat au budget Lotissement La Boissière de 32 665.11€ au compte 65822 : Reversement de l'excédent des budgets annexes

Secrétaire de séance
Marie-Odile LULE

Pour extrait conforme
Le Maire,
Sophie HUNAULT

MAIRIE de MOUSSE
ILLE ET VILAINE